

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ;  
DE L'ASSAINISSEMENT ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

-----o0o-----

SECRETARIAT GENERAL

-----o0o-----



REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

-----o0o-----

# PLAN D' ACTIONS 2018-2022 DE LA POLITIQUE FORESTIERE NATIONALE

Mai 2017

# PLAN D' ACTIONS DE LA POLITIQUE FORESTIERE NATIONALE 2018-2022

## Introduction

Le Mali est un pays sahélien confronté à des contraintes majeures qui ont pour noms la désertification et les changements climatiques. Les ressources naturelles subissent d'importantes pressions humaines dans la satisfaction des besoins sans cesse croissants.

Pour faire face à cette situation, la protection de l'environnement a été inscrite dans la constitution du Mali en son article 15. Cette volonté politique s'est traduite par la signature et la ratification de plusieurs conventions accords et traités internationaux relatifs à la protection de l'environnement.

L'élaboration de la politique forestière assorti du présent plan d'actions marque la volonté du Mali à rationaliser l'exploitation des ressources forestières et mieux orienter les actions de lutte contre la sécheresse et la désertification, mais aussi de s'inscrire dans les obligations des Conventions Accords et Traités Internationaux Ratifiés. Cette nouvelle politique intègre, celle de la décentralisation, du développement agricole(PDA), la promotion genre et du secteur privé et les nouveaux défis que sont entre autres, les changements climatiques, la valorisation des produits forestiers non ligneux, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement durable et enfin le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).

Le présent plan d'actions se décline en trois **(3) objectifs spécifiques et dix (10) axes stratégiques et** ambitionne assurer la gestion durable des ressources forestières et fauniques dans une perspective de lutte contre la pauvreté et les changements climatiques.

**OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à la gestion intégrée et durable des ressources forestières et fauniques en vue de lutter contre la pauvreté et les changements climatiques.**

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre					
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022	
<b>Objectif spécifique N°1-Améliorer la contribution du secteur des forêts et de la faune au Produit Intérieur Brut (PIB) tout en préservant le potentiel productif</b>															
<b>Axe stratégique N°1 : Promotion de l'initiative privée , de l'investissement et du partenariat</b>	1.1. L'accès équitable de tous aux Ressources Forestière et Faunique est facilité	Nombre de séances d'information et de sensibilisation	1.1.1 Informer, sensibiliser les acteurs sur les enjeux de la gestion durable des RFF	100000	DNEF	MA, MDSAH, MEF, MEP	50000	40000	10000	20000	20000	20000	20000	20000	
		Nombre de personnes touchés													
		Nombre d'acteurs formés	1.1.2. Former les acteurs sur les modalités d'accès aux ressources	625000	DNEF	MA, MDSAH, MEP	100000	525000	0	125000	125000	125000	125000	125000	
	1.2. la création de petites entreprises communautaires de produits forestiers non ligneux est appuyée	Nombre d'entreprises créées	1.2.1. Organiser les associations communautaires en entreprise pour la valorisation de produits forestiers non ligneux	75000	DNDSES	DNEF, MEF, MA, MEE , APCAM, MEFP, MEP	0	75000	0	35000	40000	0	0	0	
		Nombre d'entreprises équipées et opérationnelles	1.2.2. Equiper les entreprises communautaires de valorisation de produits forestiers	250000	DNI	DNEF, MEF, MA, MEE, APCAM, MEP	0	250000	0	100000	150000	0	0	0	
	1.3. le reboisement des particuliers est appuyé ;	Superficies reboisées	1.3.1. Encadrer les actions de reboisement des particuliers et des privés ;	60000	DNEF	MEF, MA, MEE, APCAM	60000	0	0	12000	12000	12000	12000	12000	
		Nombre d'acteurs encadrés													
	1.4. Le partenariat public-privé est développé	Nombre d'aires de conservation créées et bien gérées	1.4.1. Promouvoir la création d'aires de conservation bien gérées;	250 000	DNEF	MEF MA, Privés, MEP	100000	150000	0	0	62500	62500	62500	62500	
	Nombre de contrat évalué	1.4.2. Évaluer les contrats de gestion avec des partenaires privés.	30000	MEADD	MEF, Particuliers	30000	0	0	0	30000	0	0	0		
	Nombre de contrats signés	1.4.3. Établir des contrats de gestion	20000	MEADD	MEF Particuliers	20000	0	0	0	0	20000	0	0		

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
			avec des partenaires privés.											
	1.5. Les textes législatifs et réglementaires sont adaptés	Nombre de textes relus	1.5.1. Procéder à la relecture de textes déterminant les principes de gestion des ressources forestières et fauniques	20000	DNEF	MEF	20000	0	0	0	5000	5000	5000	5000
		Nombre de textes élaborés	1.5.2. Elaborer les textes d'application des lois régissant la forêt et la faune	20000	DNEF	MEF, Particuliers MEADD	10000	0	0		5000	5000	5000	5000
	1.6. le système de contrôle et de perception des redevances est amélioré	Système de contrôle opérationnel et efficace mis en place	1.6.1. Assurer un contrôle efficace de l'exploitation des ressources forestières et fauniques	150000	DNEF	MAT, MEF, MUHA, MDAC, CT MJ	50000	100000	0	50000	25000	25000	25000	25000
	1.7. Les filières des produits forestiers ligneux et non ligneux sont organisées	Nombre d'inventaire réalisé Nombre d'études de filière réalisées	1.7.1. Evaluer le potentiel des produits forestiers non ligneux	50000	DNEF	MA, MPFEF	10000	40000	0	0	25000	25000	0	0
		Nombre de coopératives et de GIE créés et fonctionnels Nombre d'acteurs formés	1.7.2 : encadrer et organiser les acteurs de la filière des produits forestiers ligneux et non ligneux	50000	DNEF	MA, MPISP, MC, MEF, MPFEF, MEP, APCAM	10000	40000	0	10000	10000	10000	10000	10000
	1.8 la production et l'utilisation des équipements économes en bois énergie sont promues	Nombre et types d'équipement économes en bois énergie (5 000/région et 10000/ Bko)	1.8.1 promouvoir la production et l'utilisation des équipements économes en bois énergie	360000	DNEE	MEADD, MPFEF, Particuliers, Privés, MEP, MA	60000	300000	0	60000	75000	75000	75000	75000
	1.9. Les énergies de substitution sont développées et diffusées à grande échelle	Quantité et type d'énergie de substitution participant à la couverture des	1.9.1 Promouvoir et diffuser à grande échelle les énergies de substitution	120000	DNEE	MEADD, MPFEF, CT MEE MPFEF, Particuliers,	20000	100000	0	20000	25000	25000	25000	25000

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
		besoins énergétique (10 000/région et 20000/ Bko)				Privés, MEP, MA								
	1.10. la stratégie de biocarburant est diffusée et mise en œuvre avec la participation de la DNEF	Nombre de mission de diffusion Nombre d'acte et de projet s'inscrivant dans la mise en œuvre	1.10.1 Participer à la diffusion et la mise en œuvre de la stratégie de production et d'utilisation du biocarburant	25000	DNEE	MPFEF, CTD MEADD, MPFEF, Particuliers, Privés.	10000	15000	0	5000	5000	5000	5000	5000
	1.11 Les ressources éco touristiques sont valorisées	Répertoire actualisé des sites éco touristiques	1.11.1. Actualiser le répertoire des sites éco touristiques	100 000	DNEF	MAT, CT	75000	25000	0	25000	50000	25000	0	0
		Nombre de sites écotouristiques répertoriés mis en valeur et exploité	1.11.2. Développer et promouvoir les actions éco touristiques	275000	DNEF	MAT, CT	75000	180000	20000	75000	50000	50000	50000	50000
	1.12 Les activités régénératrices de revenus sont créées	Nombres d'activités développées	1.12.1. Procéder au développement des activités régénératrices de revenus	25000	DNEF	MEF	25000	0	0	5000	5000	5000	5000	5000
<b>S/TOTAL .OBJ-1</b>				<b>2 605 000</b>			<b>735 000</b>	<b>1840000</b>	<b>30 000</b>	<b>542 000</b>	<b>719 500</b>	<b>494 500</b>	<b>424 500</b>	<b>424500</b>
<b>Objectif spécifique N°2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés.</b>														
<b>Axe stratégique N° 2: Récupération des terres dégradées et lutte contre toutes formes de dégradations</b>	2.1. les actions de restauration des terres et sites dégradées sont développées	Superficie de terres restaurées ; Superficies d'écosystèmes restaurés. 275 000 (25 000 /région)	2.1.1 Promouvoir la restauration et la récupération des terres et sites dégradés	275000	DNEF	MATP , MM ; MEP MAT, MA, MC, MUHA	75000	150000	50000	55000	55000	55000	55000	55000
	2.2. La Lutte contre l'ensablement est poursuivie	Superficie de dunes stabilisées (100ha /région/an/5 ans)	2.2.1. Stabiliser les dunes	3 000 000	DNEF	MAT, MUHA	500000	1500000	1000000	500000	625000	625000	625000	625000

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	2.3. Les berges et les bassins versants des fleuves, des collines dégradées sont protégées et restaurées	Superficie des berges protégé et restaurée (50ha /région/an/5 ans)	2.3.1. Fixer les berges dégradées	63 000 000	DNGR	MEADD, MUHA , ABFN	3000000	50000000	10000000	30000000	20000000	20000000	10000000	10000000
	2.4. Les berges sont restaurées et protégées contre l'érosion et les autres formes de dégradation	Nombre d'actes de classement des berges Superficies classées	2.4.1. Classer les berges comme zone de protection	100 000	DNEF	MA, MAT, MUHA	75000	0	25000	20000	20000	20000	20000	20000
	2.5 Une stratégie de lutte contre les feux de brousse est élaborée et mise en œuvre <sup>1</sup>	Document de stratégie actualisée et mise en œuvre	2.5.1 Actualiser et mettre en œuvre une stratégie de lutte contre les feux de brousse	6 500 000	DNEF	MATD, MS, MSPC	3250000	3200000	50000	500000	2000000	2000000	2000000	0
	2.6. Les résultats de recherche sur les Changement Climatique(CC) sont utilisés	Nombres d'applications des résultats de la recherche à la production forestière	2.6.1 diffuser les résultats de recherche sur les CC.	55 000	DNEF	MA, MAT, MESRS, ME, MS	25000	30000	0	15000	10000	10000	10000	10000
<b>Axe stratégique N° 3 : Amélioration de la couverture forestière à travers les classements, aménagements des forêts et l'intensification du reboisement</b>	3.1 Les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) de massifs forestiers sont élaborés et mis en œuvre	Nombre de PAG élaborés ; Nombre de PAG mis en œuvre <b>(Plan quinquennal Aménagement)</b>	3.1.1 Elaborer et mettre en œuvre les Plans d'Aménagement et de Gestion de massifs forestiers	3 739 252	DNEF	MDFL, MEF CT, MAT, MHUAF Particuliers	739252	3000000	0	750000	800000	800000	800000	589252
	3.2. L'exploitation durable des forêts est assurée	Nombre et superficies des forêts sous exploitation avec respect des quotas <b>(Contrôle et sensibilisation)</b>	3.2.1. Respecter les quotas de prélèvements et les normes d'exploitation des forêts	300 000	DNEF	MAT, CT	275000	0	25000	60000	60000	60000	60000	60000

<sup>1</sup> Un projet de stratégie a été élaboré et validé techniquement en 2005.

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	3.3. des reboisements sécurisés sont réalisés	Superficie reboisée et sécurisée(4hax60cx 1250x5ans)	3.3.1. Réaliser des reboisements sécurisés	1 500 000	DNEF	MEE, MAT, CT,	500000	750000	250000	50000	362500	362500	362500	362500
	3.4. Des centres de production de semences, de plants forestiers et d'espèces fourragères sont créés,	Nombre de centres de production ( 25 millions x4 centres)	3.4.1 Ouvrir de centres de formation en production de semences et plants forestiers	100 000	DNEF	MATD	100000	0	0	25000	25000	25000	25000	0
	3.5 Les reboisements sécurisés avec des essences de valeur économique sont réalisés	Superficie de reboisement sécurisé en (8hax60cx 1250x5ans)	3.5.1. Intensifier les reboisements sécurisés avec des essences de valeur économique	3 500 000	DNEF	MEE, MAT, MUHA	300000	3000000	200000	700000	700000	700000	700000	700000
	3.6. Des mesures incitatives sont prises pour le soutien aux actions de reboisement des particuliers (ONG, privés et populations)	Nombres de porteurs d'initiatives appuyés	3.6.1 Soutenir et appuyer les porteurs d'initiatives en matière de reboisement	100 000	DNEF	MEF/ MAT, MUHAF, MPFEF	50000	50000	0	20000	20000	20000	20000	20000
	3.7 Le taux de couverture nationale des massifs forestiers classés est amélioré.	Taux de couverture des massifs forestiers classés	3.7.1 Procéder aux classements de nouvelles forêts dans l'optique d'extension du taux national.	250 000	DNEF	MAT, MEF	150000	0	100000	50000	50000	50000	50000	50000
	3.8 La production des cultures fourragères est développée	Superficies de cultures fourragères	3.8.1 Procéder à l'intensification des cultures fourragères	250 000	DNPIA	DNEF, DNA, CT, MFEF, MEF	150000		100000	50000	50000	50000	50000	50000
<b>Axe stratégique N°04 Conservation des aires protégées et de la diversité biologique</b>	4.1 Les outils de planification de la gestion des aires protégées sont développés	Nombre d'outils de planification et gestion développés	4.1.1 Développer les outils de planification de la gestion des aires protégées	250 000	DNEF	MAT ; MSPC, ONG, PPP, MATP	150000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000
	4.2 La stratégie nationale des aires protégées est mise en œuvre	Nombre d'actions réalisées	4.2.1 Assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées	500 000	DNEF	MATD MSPC, ONG, PPP,	200000	300000	0	100000	100000	100000	100000	100000

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	4.3 La stratégie nationale et plan d'actions sur la diversité biologique est mise en œuvre	Nombre d'actions réalisées	4.3.1 Assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale et plan d'actions sur la diversité biologique	100 000	DNEF	MATD, MSPC, ONG, PPP, MATP	50000	50000	0	20000	20000	20000	20000	20000
	4.4 La stratégie nationale de conservation des zones humides est mise en œuvre	Nombre d'actions réalisées	4.4.1 Assurer la mise en œuvre du plan d'actions de gestion des zones humides	250 000	DNEF	MATD, ONG, PPP, MEP	150000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000
	4.5 La lutte contre le braconnage, l'exploitation frauduleuse et le commerce illégal des produits forestiers et fauniques issus des aires protégées sont assurés	Nombre de missions de contrôle ; Nombre de PV	4.5.1. Lutter contre le braconnage, l'exploitation frauduleuse et le commerce illégal des produits forestiers et fauniques issus des aires protégées	600 000	DNEF	MSPC, ONG, PPP, MEP	500000	100000	0	120000	120000	120000	120000	120000
<b>Axe stratégique N°5 : Internalisation de la lutte contre les changements climatiques dans toutes les actions de gestion des ressources forestières et fauniques</b>	5.1 La politique nationale de changement climatique est mise en œuvre	Nombre de résultats atteints	5.1.1 Mettre en œuvre la politique nationale de changement climatique	1 500 000	DNEF	Tous Ministères	500000	800000	200000	300000	300000	300000	300000	300000
	5.2 Une stratégie REDD+ est élaborée et les méthodologies MDP diffusées afin de contribuer à l'augmentation des surfaces boisées	Nombre d'acteurs formés, nombre de projets MDP financés	5.2.1 Elaborer une stratégie REDD+ et vulgariser les méthodologies MDP afin de contribuer à l'augmentation des surfaces boisées.	30 000	DNEF	MA MT MEE MEF, AEDD, ONG, Privés	0	30000	0	0	30000	0	0	0
	5.3. Les outils de planification permettant de prendre en compte les changements climatiques dans les programmes nationaux de gestion des ressources forestières et fauniques sont, vulgarisés	Nombre d'acteurs formés à l'utilisation des outils -Nombre de programmes prenant en compte les CC.	5.3.1 Vulgariser les outils de planification permettant de prendre en compte les changements climatiques dans les programmes nationaux de gestion des ressources forestières et fauniques	50 000	DNEF	Tous Ministères	25000	25000	0	25000	20000	5000	0	0

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	5.4 Les collectivités sont appuyées à prendre en compte les changements climatiques dans leurs programmes de développement	Nombre d'acteurs formés à l'utilisation des outils -Nombre de PDSEC prenant en compte les CC.	5.4.1 Appuyer les collectivités à prendre en compte les changements climatiques dans leurs programmes de développement	35 000	DNEF	Tous Ministères	15000	20000	0	6000	15000	9000	5000	0
<b>S/TOTAL. OBJ-2</b>				<b>31 984 252</b>			<b>10 779 252</b>	<b>18 105 000</b>	<b>3 100 000</b>	<b>6 466 000</b>	<b>7 482 500</b>	<b>7 431 500</b>	<b>6 422 500</b>	<b>4 181 752</b>
<b>Objectif spécifique N°3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés.</b>														
<b>Axe stratégique N°6 : Renforcement des capacités d'intervention des différents acteurs</b>	6.1 Les effectifs des agents forestiers sont renforcés	Nombre d'agent recruté	6.1.1 Renforcer les effectifs et des agents forestiers	800000	DNEF	MESRS, MEF, MFP	800000	0	0	400000	400000	0	0	0
	6.2 Un plan de formation du personnel forestier est élaboré	Document de plan de formation	6.2.1 Elaborer un plan de formation du personnel forestier	250000	DNEF	MESRS, MEF, MFP	0	25000	0	25000	0	0	0	0
	6.3 Les compétences techniques des agents forestiers et des autres acteurs sont renforcées	Nombre d'agents forestiers et d'acteurs formés	6.3.1 Renforcer compétences techniques des agents forestiers et des autres acteurs	2000000	DNEF	MESRS, MEF, MFP	863000	1137000	0	400000	400000	400000	400000	400000
	6.4 Les compétences militaires des agents forestiers sont renforcées	Nombre d'agents appelés sous le drapeau	6.4.1 Renforcer les compétences militaires des agents forestiers	250000	DNEF	MDAC, MEF	250000	0	0	50000	50000	50000	50000	50000
		Armes individuelles et autres équipements militaires acquis	6.4.2. Renforcer les armements du service forestier	400000	DNEF	MDAC, MEF	400000	0	0	200000	200000	0	0	0
		Quantité et nature d'habillements militaires acquis	6.4.3 Renforcer les habillements militaires du service forestier	1250000	DNEF	MDAC, MEF	1250000	0	0	250000	250000	250000	250000	250000
		Nombre et nature Moyens acquis	6.4.4 Renforcer Les équipements (moyens logistiques, équipements de bureau, matériels)	2000000	DNEF	MDAC, MEF	1500000	500000	0	400000	400000	400000	400000	400000

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
			techniques) du service forestier sont renforcés											
	6.5 Des cadres de concertation multi-acteurs du sous-secteur forêt sont créés et sont opérationnels	Nombre cadres fonctionnels	6.5.1 créer et animer des cadres de concertation multi-acteurs du sous-secteur forêt	1600000	DNEF	Tous ministères	1000000	600000	0	250000	500000	500000	350000	0
	6.7 Les capacités des collectivités territoriales, des ONG, des opérateurs privés sont renforcées pour faciliter leur accès aux financements innovants dédiés au sous-secteur forêt et changements climatiques.	Nombre d'acteurs formés sur les procédures d'accès aux financements innovants dédiés au sous-secteur forêt et changements climatiques	6.7.1 Renforcer les capacités des collectivités territoriales, des ONG, des opérateurs privés du secteur forestier pour leur accès aux financements innovants du sous-secteur forêt et changements climatiques.	140000	DNEF	MEF, MJFP, MATD	40000	100000	0	40000	50000	50000	0	0
<b>Axe stratégique N°7: Transfert progressif des compétences aux collectivités territoriales en matière de gestion décentralisée des ressources forestières et fauniques</b>	7.1 Les textes de transfert de la gestion des ressources forestières et fauniques aux collectivités sont adoptés	Décret disponible	7.1.1 Elaborer et adopter les textes de transfert de la gestion des ressources forestières et fauniques aux collectivités	50000	CADD	MAT, MEF, DNEF	50000	0	0	25000	25000	0	0	0
	7.2 suivi de la gestion décentralisée des ressources forestières et fauniques a été élaboré et adopté	Nombre de mission suivi	7.2.1 suivre la gestion décentralisée des ressources forestières et fauniques	30000	CADD /MEADD	MAT, MEF, DNEF	15000	15000	0	5000	15000	10000	0	0
	7.3 Les compétences et les ressources qui y sont liées sont transférées aux collectivités	Budget affecté	7.3.1 Transférer concomitamment des compétences et les ressources qui y sont liées aux	100000	CADD /MEADD	MATD, MEF	100000	0	0	25000	50000	25000	0	

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	territoriales.		collectivités territoriales.											
	7.4 Le ratio d'encadrement du service forestier sont renforcées dans le domaine classé (forêts classées et aires protégées) est amélioré	Superficie d'encadrement par d'agents	7.4.1 Renforcer les actions du service forestier dans le domaine classé (forêts classées et aires protégées).	1000000	DNEF	MEF,	500000	500000	0	250000	250000	250000	250000	0
<b>Axe stratégique N°8: Amélioration du cadre institutionnel et juridique de la gestion des ressources forestières et fauniques</b>	8.1. Une structure en charge de la gestion des aires protégées est créée	Décret de création. et textes connexes	8.1.1. Créer une structure chargée de la gestion des aires protégées.	5000	DNEF	MEF, CDI	5000	0	0	5000	0	0	0	0
	8.2. Rapport d'étude de mise en cohérence des textes relatifs à la gestion des ressources naturelles.	Relectures effectuées, cohérence des textes	8.2.1 Réaliser une étude de mise en cohérence des textes relatifs à la gestion des ressources naturelles.	10000	DNEF	Tous Ministères	10000	0	0	10000	0	0	0	0
	8.3. Evaluation et/ou relecture de la loi 10-028 portant principe de gestion du domaine forestier national et de ses textes d'application	Nombre textes relus	8.3.1 évaluer et relire au besoin la loi N°10-028 portant principe de gestion du domaine forestier national du 12 juillet 2010 et ses textes d'application.	15000	DNEF	Tous Ministères	15000	0	0	0	15000	0	0	0
	8.4 élaboration de nouveaux textes	Nombre de nouveaux textes élaboré	8.4 1 élaboration de nouveaux textes	25000	DNEF	Tous Ministères	25000	0	0	5000	5000	5000	5000	5000
	8.5 Une stratégie nationale et ses plans d'actions pour la mise en œuvre des conventions, accords et traités (CAT) signé et ratifié par le Mali en matière de gestion des	Document de stratégie et nombre de plans d'actions élaborés et adoptés	8.5.1 Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre des conventions, accords et traités (CAT) signés et ratifiés par le Mali en matière de	50000	DNEF	Tous Ministères	50000	0	0	0	50000	0	0	0

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	ressources Forestières et Fauniques sont élaborés et adoptés		gestion des ressources Forestières et Fauniques  8.5.2. Elaborer les plans d'actions des (CAT) signés et ratifiés par le Mali											
	8.6 Les plans d'actions des CAT sont mis en œuvre	Nombre de plans d'actions mis en œuvre	8.6.1 Mettre en œuvre les plans d'actions des CAT	250000	DNEF	Tous Ministères	100000	150000	0	50000	50000	50000	50000	50000
	8.7 La participation aux conférences des parties (COP) et réunions internationales des CAT est effective	Rapports de mission	8.7.1 Participer aux conférences des parties (COP) et réunions internationales des CAT	250000	DNEF	Tous Ministères	150000	100000	0	50000	50000	50000	50000	50000
	8.9 les résolutions des conférences des parties (COP) des CAT sont mises en œuvre	Nombre de résolutions mises en œuvre	8.9.1 Mettre en œuvre les résolutions des conférences des parties (COP) des CAT	100000	DNEF	Tous Ministères	50000	50000	0	20000	20000	20000	20000	20000
<b>Axe stratégique N°9 : Promotion des actions de recherche forestière</b>	9.1 Des modélisations à petites échelles sur les impacts des changements climatiques sont réalisées	Nombre de modèle de prédictions climatiques	9.1.1 Faire des modélisations à petites échelles sur les impacts des changements climatiques	25000	DNEF	Agence Mali Météo ; IER ; MA	25000	0	0	0	25000	0	0	0
	9.2 Des études de recherches et démonstrations sur les techniques sylvicoles sont réalisées en vue de l'amélioration de leur résilience aux changements climatiques	-Nombre de protocole de recherche établie  -Rapports disponibles	9.2.1 Faire des études de recherches et démonstrations sur les techniques sylvicoles en vue de l'amélioration de leur résilience aux changements climatiques	100000	DNEF	Agence Mali Météo ; IER, MA MESRS	100000	0	0	0	25000	25000	25000	25000
	9.3 Des recherches d'amélioration sont réalisées sur les	-Nombre de fiche technique disponible	9.3.1 Procéder à des recherches d'amélioration sur les	100000	DNEF	IER, ICRISAT ; ICRAF	100000	0	0	0	25000	25000	25000	25000

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
	essences locales		essences locales											
	9.4 Un programme de recherche est défini en collaboration avec l'IER	Programme de recherche disponible	9.4.1 Définir en collaboration avec l'IER un programme de recherche sur la foresterie	10000	DNEF	IER, ICRISAT ; ICRAF	10000	0	0	0	10000	0	0	0
<b>Axe stratégique N°10 : Gestion et diffusion de l'information sur les ressources forestières et fauniques</b>	10.1. La base de données du SIFOR est alimentée par des données fiables sur les ressources forestières et fauniques afin de suivre leur dynamique.	Base de données alimentée 50% des productions forestières et fauniques sont contrôlés et enregistrés	10.1.1. Alimenter la base des données à travers la collecte d'informations fiables sur les ressources forestières et fauniques pour le suivi de leur dynamique.	50000	DNEF	Tous Ministères IER, ICRISAT ; ICRAF	50000	0	0	25000	25000	0	0	0
	10.1..2 L'enregistrement et le contrôle des productions forestières et fauniques sont améliorés et renforcés		100000	DNEF	MSPC, CT,	50000	25000	25000	40000	30000	20000	5000	5000	
	10.2 Le plan de communication de la DNEF est actualisé et disponible	un document de plan de communication actualisé et disponible	10.2.1. Actualiser le plan de communication de la DNEF	15000	DNEF	MENC MEF	15000	0	0	15000	0	0	0	0
	10.3. Un bulletin d'information semestriel sur l'état des ressources forestières et fauniques est publié	Nombre de Bulletin d'information	10.3.1 Mettre en place un bulletin d'information semestriel sur l'état des ressources forestières et fauniques	25000	DNEF	MENC MEADD	25000	0	0	5000	5000	12500	2500	0
	10.4. Des programmes audiovisuels de sensibilisation sur la GRFF sont élaborés et diffusés	Nombre de programmes audiovisuels diffusés	10.4.1 Elaborer et mettre en œuvre des programmes audiovisuels de sensibilisation sur la	100000	DNEF	MENC MEADD	50000	50000	0	25000	25000	25000	25000	0

Axes stratégiques	Résultats attendus	Indicateurs	Actions à mener	Financement Coûts. (X 1000 FCFA)	Responsable	Autres Acteurs impliqués	Sources de financement (X 1000 FCFA)			Période de mise en œuvre				
							Etat	PTF	CT/Pop	2018	2019	2020	2021	2022
			GRFF											
	10.5. Des modules sur les ressources forestières et fauniques du Mali à insérer dans les programmes scolaires sont élaborés en collaboration avec les départements de l'éducation.	Nombre de modules élaborés et dispensés	10.5.1 Elaborer en collaboration avec les Départements de l'éducation, des modules sur les ressources forestières et fauniques du Mali à insérer dans les programmes	10000	DNEF	MEN	10000	0	0	0	5000	5000	0	0
	10.6 Un réseau de communicateurs sur la Gestion des Ressources Forestière et Faunique(GRFF) est créé.	Nombre de réunions du réseau	10.6 1. Créer un réseau de communicateurs sur la GRFF	20000	DNEF	MCNTI MEADD	10000	10000	0	0	10000	10000	0	0
<b>S/TOTAL-OBJ-3</b>				<b>10 905 000</b>			<b>7 618 000</b>	<b>3 262 000</b>	<b>25 000</b>	<b>2 570 000</b>	<b>2 965 000</b>	<b>2 182 500</b>	<b>1 907 500</b>	<b>1 280 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>45 494 252</b>	-	-	<b>19 132 252</b>	<b>23 207 000</b>	<b>3 155 000</b>	<b>9 578 000</b>	<b>11 167 000</b>	<b>10 108 500</b>	<b>8 754 500</b>	<b>5 886 252</b>
<b>TAUX</b>							<b>42%</b>	<b>51%</b>	<b>7%</b>					

La mise en œuvre de la politique forestière nationale est évaluée à 45 494 252 F CFA, répartie comme suit :

- ✓ Etat = 19 132 252 F CFA, soit 42 % ;
- ✓ PTF = 23 207 000 F CFA, soit 51 % ;
- ✓ CT/Pop = 3 155 000 F CFA, soit 7 %.